



**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

**DECISION :**

Affaire suivie par : Magali BIRAT

CULTURE PATRIMOINE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

**N°D24DTCP186**

**OBJET : EAC CONCERT ET RENCONTRE AVEC LE PLATEAU CHICAGO BLUES FESTIVAL POUR 4 CLASSES DU LYCÉE MARGUERITE FILHOL, FUMEL – CTÉAC 2024 - 2025**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le programme des spectacles scolaires 2024-2025, et les actions d'Éducation Artistique et Culturelle liées, proposés dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle présenté en Commission Culture en date du 29 avril 2024 ;

Considérant l'offre de prestation de l'association Aventure Blues Complice, dont le siège est situé Mairie de Tournon - 47370 Tournon d'Agenais, avec l'intervention du plateau Chicago Blues Festival- Stephen Hull and his Band Experience - autour d'une rencontre avec les artistes suivie d'un concert, qui se déroulera le lundi 25 novembre 2024 au Lycée Marguerite Filhol à Fumel ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

**1°) – D'approuver l'offre de prestation de l'association Aventure Blues Complice, avec l'intervention du plateau Chicago Blues Festival, en référence pour un montant global de 2 200,00 € TTC;**

**2°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2024 ;**

**3°) – De signer ou d'autoriser Madame la Vice-présidente en charge de la Culture à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, 29 octobre 2024



Le Président  
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 04 novembre 2024  
Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le : 04 novembre 2024